

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-934/SG/ESJ portant nomination d'instituteurs principaux stagiaires du Cadre territorial .

n° 72-934/SG/ESJ

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DES SPORTS ET DE
LA JEUNESSE

Date de publication

16 juin 1972

Numéro JO

n° 13 du 10/07/1972

Date du numéro

10 juillet 1972

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Les instituteurs du cadre territorial de l'enseignement public ci-après désignés, déclarés admis aux épreuves écrites et orales du Certificat d'aptitude pédagogique (régime territorial) sont nommés, pour compter du 1er octobre 1972, instituteurs principaux stagiaires (indice 500) : M. Djama Yacin Farah; M. Houssein Abdou Saïd ; Mme Ali Sultan, née Daoud Nagathe ; M. Yacin Abdi Bakal. Art. 2. — Les intéressés conserveront à titre personnel le traitement dont ils bénéficiaient dans le corps des instituteurs du Cadre territorial.